

La migration des maçons Sannatois de 1880 à 1914

Ce travail complète et actualise le précédent en s'appuyant sur un plus grand nombre de fiches matricules et en approfondissant certains aspects de la migration sannatoise.

Cette étude a été principalement réalisée à partir du dépouillement des fiches matricules consultables sur le site des Archives départementales de la Creuse. Elle fait suite à un premier article publié en 2016 dans un ouvrage collectif rédigé par l'association *Sannat Histoire et Patrimoine* dans un chapitre traitant de la population et de la société sannatoise au 19^{ème} siècle.¹ L'étude présentée ici s'inscrit dans le cadre d'un approfondissement programmé de ce premier travail, mais qui a été accéléré par la contribution que nous souhaitons apporter au vaste recensement des maçons de la Creuse entrepris par l'association *des maçons de la Creuse*, fondée et présidée par Roland Nicoux.

Les fiches de recensement militaire, dites fiches matricules, mentionnent les changements de domicile des hommes en âge d'être rappelés sous les drapeaux. Les adultes masculins concernés étaient censés en faire la déclaration, mais tous, surtout pour un déménagement temporaire, ne s'exécutaient pas, ou plus exactement pas tout le temps. Aussi cette ressource peut être partiellement incomplète, mais elle est extrêmement précieuse néanmoins. Autre restriction, elle ne concerne qu'une période limitée, celle qui correspond à la fin de la migration. Elle fournit cependant des informations bien utiles que nous allons tenter d'analyser. Pour les classes 1867-1877 (naissances 20 ans plus tôt, c'est à dire 1847-1857), les premières auxquelles on peut accéder, il n'y a pas encore de fiches proprement dites, mais des registres, et seules les classes 1872-1877 sont exploitables. Pour les classes 1878-1921, l'armée a établi de véritables fiches, relativement courtes (sauf pour les combattants de 14-18 où elles sont plus complètes), mais riches d'enseignements.

Notre étude commence en 1880 avec l'apparition sur les fiches des premiers changements temporaires de domicile de nos maçons, et se termine en 1914, année du début du premier conflit mondial et de la fin de la migration saisonnière creusoise. Fin qui ne fut pas totale toutefois, car des migrations

¹ L'article en question correspond à l'article téléchargeable précédent.

se poursuivirent encore jusqu'à la crise de 1929, mais avec une moindre ampleur. Nous y reviendrons en annexe.

NB : Nous employons le terme générique de maçons qui inclut bien entendu les tailleurs de pierre.

Nous chercherons d'abord à savoir qui étaient les migrants et ensuite où ils allaient.

1. Qui étaient les migrants ?

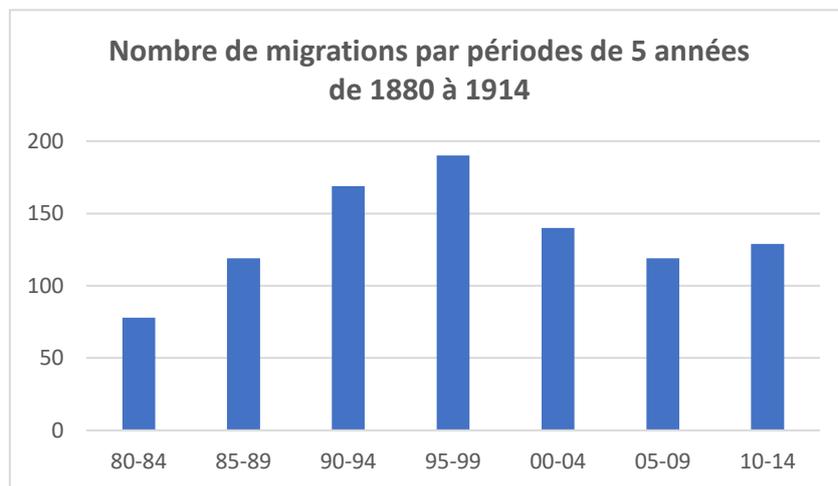
1.1 En nombre ?

Les fiches matricules faisant état d'une migration au moins, sont au nombre de 274. Il s'agit, rappelons-le, d'hommes qui sont nés entre 1852 (classe 1872) et 1890 (qui finirent d'effectuer leur service militaire au cours de l'année 1913), soit sur une période de 38 ans. A comparer aux naissances de garçons à Sannat sur cette période 1852-1890 : 692. Sachant qu'entre la mortalité des enfants, moins importante que dans la plupart des autres régions françaises certes, mais non négligeable toutefois, la mortalité des jeunes adultes, et l'émigration définitive qui sévissait déjà, en parallèle à l'émigration temporaire, il faut enlever à ce chiffre environ 10%, on peut considérer que le vivier d'adultes masculins pour la période concernée est de 620 adultes masculins environ. Autrement dit les maçons ayant déclaré au moins une migration représentent 44% de leurs classes d'âge (274 par rapport à 620) (En considérant que les échanges, par mariages notamment, avec les communes voisines s'équilibrent). On est très proches des pourcentages de maçons et tailleurs de pierre figurant sur les actes de mariages et de naissances. Pour la période 1871-1910 (qui correspond grosso-modo à la période d'âge adulte de notre échantillon), les maçons qui se déclaraient tels, (sans compter ceux qui se déclaraient sous une autre profession, considérant que celle de maçon était accessoire), représentent 38% des pères et 43% des maris. Les maçons formaient alors, à Sannat, en ce 19^{ème} siècle finissant, près de la moitié de la population masculine dans la force de l'âge (on précisera les âges ultérieurement). Ce calcul montre également que le tableau des migrations ainsi dressé, avec ses 274 migrants et ses 945 migrations recensés, donne une image assez proche de la réalité. Ajoutons que les fiches matricules ne recensent évidemment pas les migrations des jeunes avant leur conseil de révision, c'est-à-dire avant leurs 20 ans, car ils ne sont pas encore soumis aux obligations militaires. Un pourcentage cependant nous indique qu'ils devaient être fort nombreux, puisque les maçons représentaient sur cette même période 61% des

conscrits pour lesquels la fiche indiquait la profession. C'est-à-dire qu'ils étaient déjà maçons avant leur conseil de révision, avant leurs 20 ans, et donc déjà migrants. (Pour parfaire cette énumération de chiffres précisons que la population de la commune de Sannat était de 1630 en 1872, de 1515 en 1891 et de 1382 en 1911).

Comment la migration a-t-elle évolué dans ce laps de temps relativement court (1880-1914) mais déterminant puisque c'est celui de sa phase terminale ?

Le schéma ci-dessous est à la fois éloquent et trompeur. Il indique avec justesse un déclin au début du XXème siècle, mais pas une extinction de la migration comme le lit souvent. C'est la guerre qui signera cet autre arrêt de mort. En tout cas pour Sannat. Mais par contre la phase croissante 1880-1900 n'est qu'un biais statistique lié à la nature de la source.

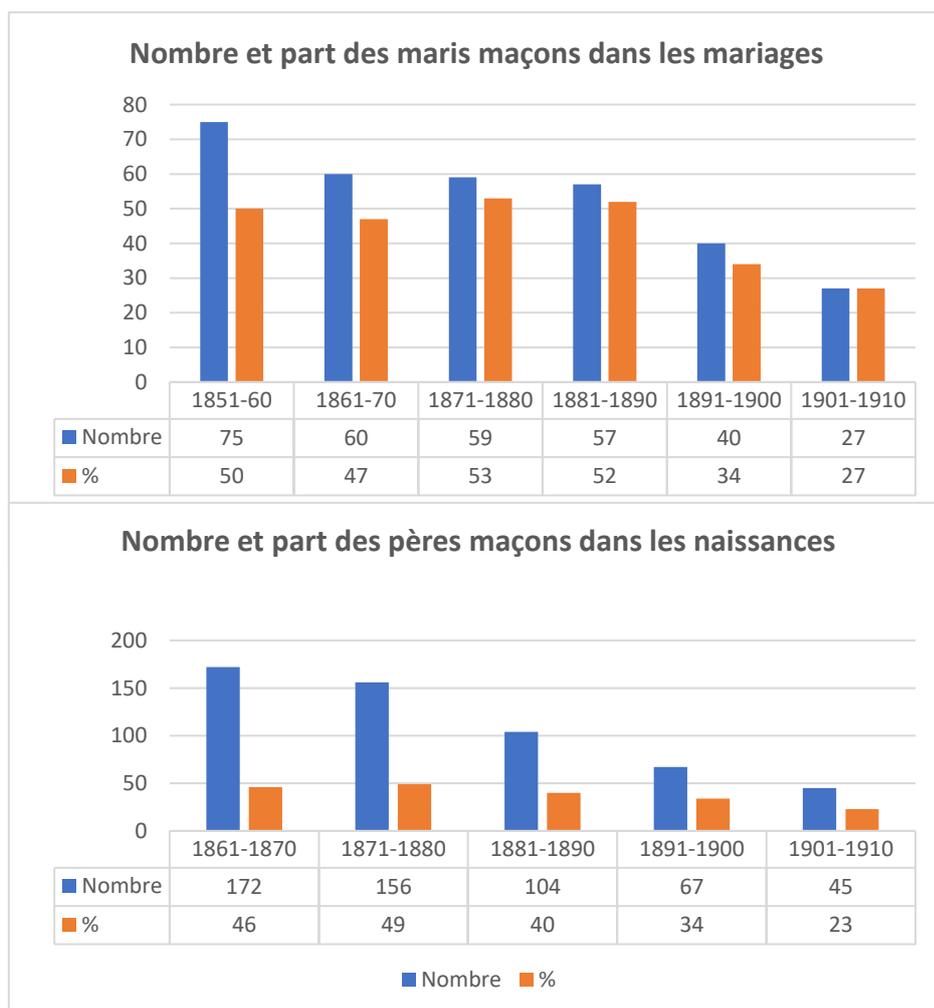


Pour bien comprendre pourquoi ce graphique, pourtant juste dans sa présentation, induit en erreur dans sa première partie, il faut d'abord analyser l'origine des données. Les informations sont extraites des fiches

matricules établies à l'occasion du conseil de révision des jeunes conscrits, lors de leur vingtième anniversaire, puis complétées par la suite avec mention de leurs états de service dans l'armée et, s'ils prenaient soin de les déclarer, leurs changements de domicile. Que certains ne l'aient pas fait, ce n'est pas cela qui fausse la courbe dans sa partie gauche, et qui peut prêter à fausse interprétation, car on l'a vu, nous sommes sur un échantillon très représentatif, supérieur à celui de bien des enquêtes actuelles. Ce qui peut induire en erreur, c'est le point de départ des fiches matricules dont nous disposons. Si l'on prend par exemple la période 1880-1884, (1^{ère} colonne) et que l'on considère que les migrants de notre étude ont pour la quasi-totalité entre 20 et 40 ans (voir âge moyen plus loin), les migrants potentiels de cette période sont nés entre 1840 (1880-40) et 1864 (1884-20). Or les fiches matricules qui indiquent et datent les migrations ne commencent véritablement qu'avec la classe 1878, c'est-à-dire les jeunes hommes nés en 1858. Autrement dit, sur le potentiel de migrants

nés entre 1840 et 1864, seuls les derniers (nés entre 1858 et 1864) peuvent avoir déclaré un changement de domicile qui figure sur les fiches. La totalité d'une classe ne peut figurer avec tous ses changements de domicile sur les fiches qu'à partir de l'année 1858 + 40 (année de naissance de la classe 1878 + âge « quasiment limite » des migrants) = 1898. Cela explique pourquoi les migrations semblent de plus en plus nombreuses jusqu'en 1899. C'est simplement un biais statistique, qui n'existe que pour la première moitié des migrations, mais pas pour la deuxième, où tous les changements de domicile peuvent figurer.

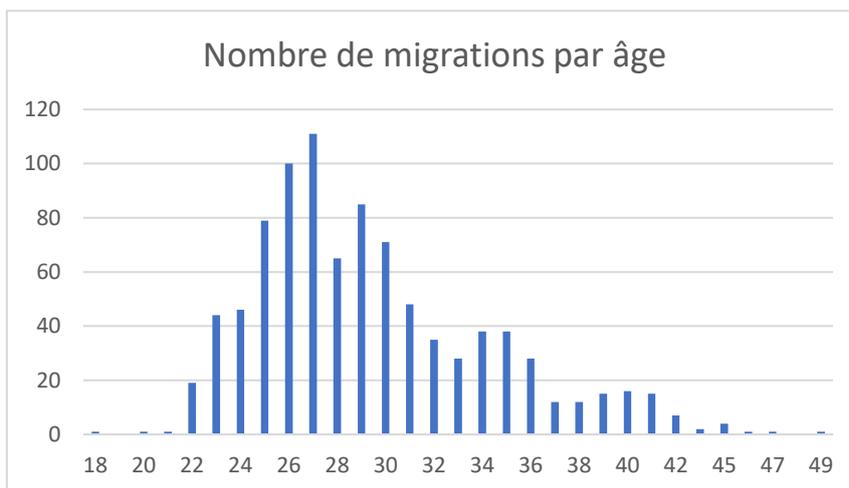
Au contraire donc de ce que pourrait laisser croire une analyse superficielle du schéma, la migration avait déjà commencé son déclin dans cette période 1880-1900, mais probablement moins qu'on ne le prétend souvent. Ce déclin on peut l'évaluer avec une autre source, celle que nous avons utilisée dans notre précédente étude parue dans notre livre N°2. C'est celle de l'état-civil. Elle ne nous dit rien de la migration, mais en enregistrant les professions des maris sur les actes de mariages, et des pères sur les actes de naissances, elle nous donne une idée de l'évolution de la migration.



Les colonnes bleues, qui représentent le nombre de personnes en valeur absolue, montrent une baisse plus marquée chez les pères, plus âgés (âge moyen sur la période 32 ans), que chez les maris, plus jeunes (âge moyen 26 ans). La baisse du flux migratoire a logiquement commencé par

les plus vieux. La rupture chez les pères s'effectue entre 1880 et 1890 alors que chez les maris elle attend 1890-1900. Mais il faut voir que Sannat connaît dans le même temps une baisse et un vieillissement de sa population, ce qui provoque une baisse du nombre global des mariages et des naissances, ce qui fait qu'exprimée en pourcentage la part des maris et des pères marque une rupture moins nette. Globalement on peut affirmer qu'à partir des années 1880 s'amorce le déclin inexorable de la migration, mais non sa fin. La migration s'est poursuivie jusqu'en 1914 avec une relative intensité. Cela vaut pour Sannat. Peut-être pas pour d'autres communes ? Si tel était le cas, cela pourrait s'expliquer par la destination principale des migrants sannatois dans la période d'avant-guerre, une région en grand développement économique. Nous y reviendrons.

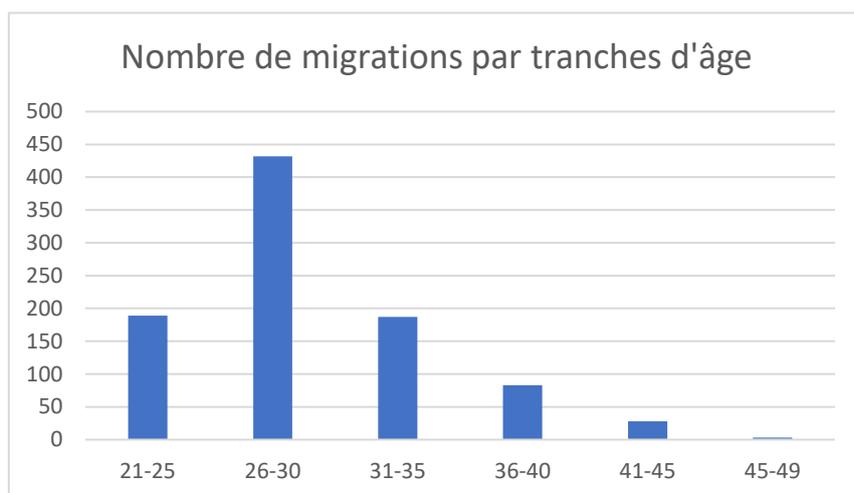
1.2 Age des migrants



Si on calcule pour chaque maçon l'âge auquel il a effectué ses différentes migrations, pour l'ensemble de la période migratoire considérée, de 1880 à 1914, on peut établir le schéma suivant, avec en

abscisse (axe horizontal) les âges, et en ordonnée (axe vertical) le nombre de migrations. Par exemple 100 migrations ont été effectuées par des jeunes qui avaient alors 26 ans.

Ou d'une manière simplifiée en regroupant par tranches de 5 ans



Il apparaît nettement que les migrants sont majoritairement jeunes. 88% a moins de 35 ans, la moitié (âge médian) a moins de 28 ans, l'âge moyen est de 29 ans. (Légèrement plus dans la

première moitié de la période, légèrement moins dans la deuxième période. La différence n'est que d'un an mais elle signifie que la migration s'arrête à un âge un peu moins élevé). Dans la réalité, comme on l'a précédemment expliqué, les migrants sont globalement encore plus jeunes que ne l'indique notre calcul, puisque manquent à l'appel tous les jeunes qui n'ont pas encore été soumis au conseil de révision, les moins de 20 ans. Sont par ailleurs exclus de la possibilité de migrer les jeunes qui effectuent leur service militaire, ce qui ampute la catégorie 21-25 ans. Pour les classes 1872-1889 la durée du service était de 1 ou 5 ans suivant que le tirage au sort vous ait accordé un bon, ou un mauvais numéro (avec une incorporation à 21 ans). Pour les classes 1890 à 1905, la durée haute fut réduite à 3 ans. A partir de 1906 le tirage au sort disparut et la durée fut fixée à 2 ans pour tous, avec une remontée à 3 ans en 1914 dans un contexte international tendu. Le service militaire explique que l'âge moyen de la première migration (qui dans 29% des cas est restée la seule, réellement ou par oubli de déclarer ?) puisse paraître relativement élevé : 26 ans. Mais rappelons-le, les migrations d'avant le conseil de révision ne sont pas prises en compte. A l'autre extrémité, on voit que les migrations au-delà de 40 ans sont rares à cette époque de la migration. Ce constat vaut-il pour les périodes antérieures ? C'est probable. La migration assez logiquement était d'abord une affaire d'hommes jeunes, dans la force de l'âge, et encore davantage quand elle s'effectuait à pied, sauf exceptions bien sûr.

Quelle était la durée d'une carrière de migrant et combien de migrations effectuaient-ils ? Difficile de répondre, sachant que toutes n'étaient pas déclarées, et que l'on se situe sur la fin historique de ce grand mouvement. Notre statistique donne une moyenne d'un peu moins de 3,5 migrations par

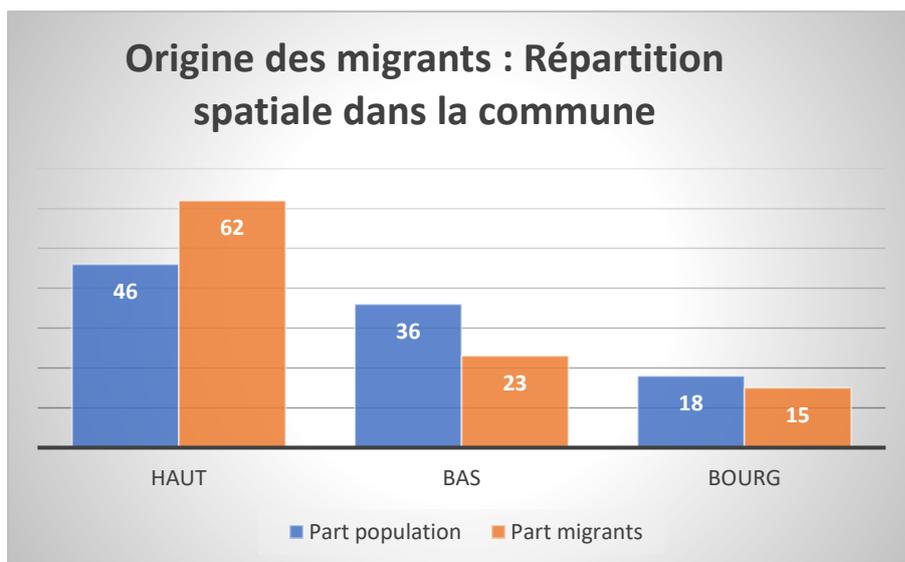
migrant (925/274). Mais cela varie beaucoup d'un migrant à l'autre, d'une seule migration déclarée, jusqu'à 13. En moyenne également, pour ceux qui ont effectué de nombreuses migrations, les dates s'étalent sur des périodes de 10 à 15 ans.

1.3. L'origine des migrants ?

1.3.1. Si les migrants sont tous maçons (253) ou tailleurs de pierre (21), quelques-uns déclinent **un second (ou premier) métier**, charretier, boulanger, charron, domestique, cocher, maréchal-ferrant, sabotier, perruquier, cordonnier et surtout cultivateur. Et même si cet autre métier de cultivateur n'apparaît pas toujours, d'autres indicateurs, comme les registres d'état-civil, les recensements, ou les histoires personnelles que chacun d'entre-nous peut connaître, montrent que la grande majorité des maçons étaient en même temps des petits paysans (propriétaires le plus souvent, fermiers ou domestiques parfois), qui avaient besoin de compléter leurs revenus.

1.3.2. Beaucoup de migrants sont fils de maçons (107) ou de tailleurs de pierre (4) sur un nombre total de 192 migrants dont on connaît la profession du père. Cela fait 58% des migrants, et en réalité sans doute beaucoup plus, car la profession affichée du père, autre que maçon, n'exclut pas qu'il ait été en même temps maçon comme on vient de le préciser dans le paragraphe précédent. Ainsi constate-t-on, sans surprise, qu'il existait de véritables dynasties de maçons-migrants.

1.3.3. Leur origine territoriale, dans une commune comme la nôtre, qui oppose deux types de paysages et de terroirs agricoles contrastés, est conforme à ce qu'est la migration maçonnable creusoise : un exode temporaire et répété, à contre-saison, d'une paysannerie pauvre et courageuse, vivant dans une nature certes agréable mais peu généreuse. Le « Haut » de la commune de Sannat (au-dessus de la courbe de niveau 500m), situé au sud, s'apparente aux hautes terres qui s'élèvent progressivement en direction d'Auzances puis de Crocq. Le « Bas » ressemble déjà aux basses terres qui nous mènent vers Chambon ou Boussac. Le Bourg est situé à l'exacte limite de ces deux ensembles. Le haut de la commune, au climat plus rude et aux sols plus minces et moins fertiles, peine davantage à nourrir sa population, contraignant plus ses jeunes hommes à aller ailleurs compléter les maigres revenus de la terre. Les chiffres sont éloquentes.

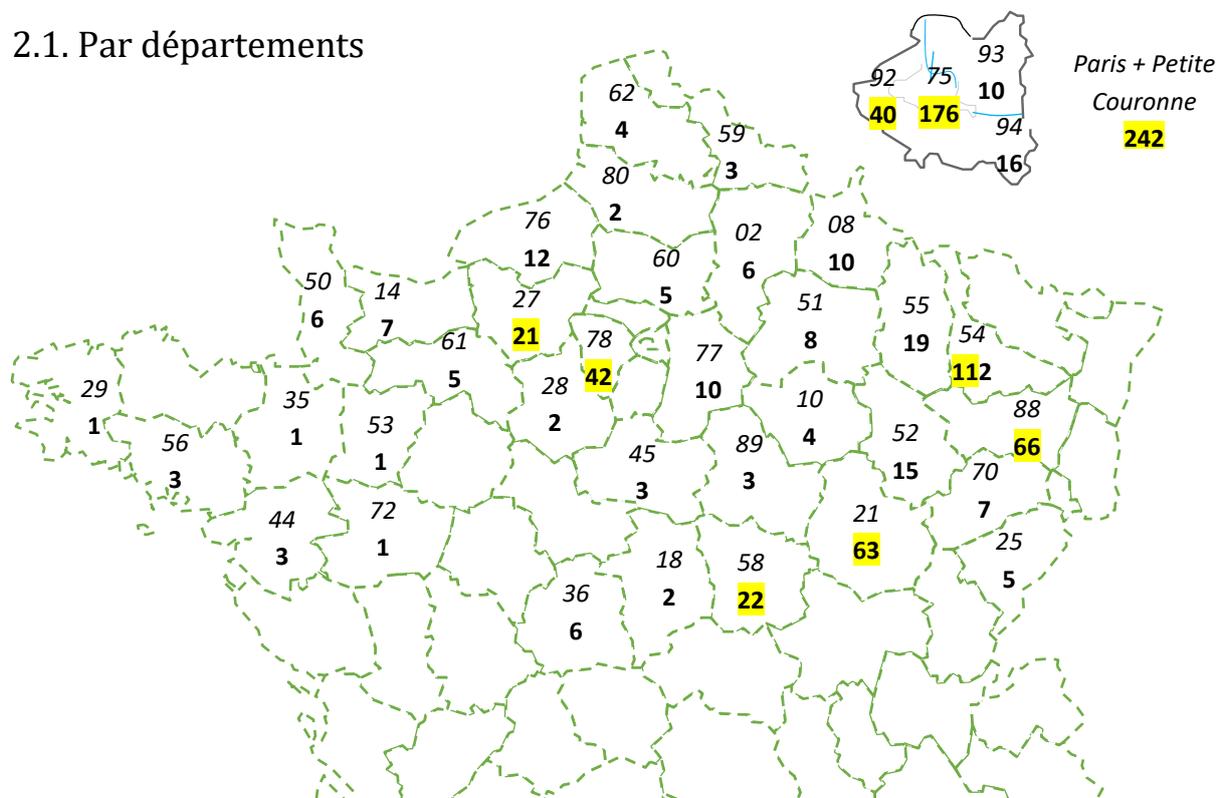


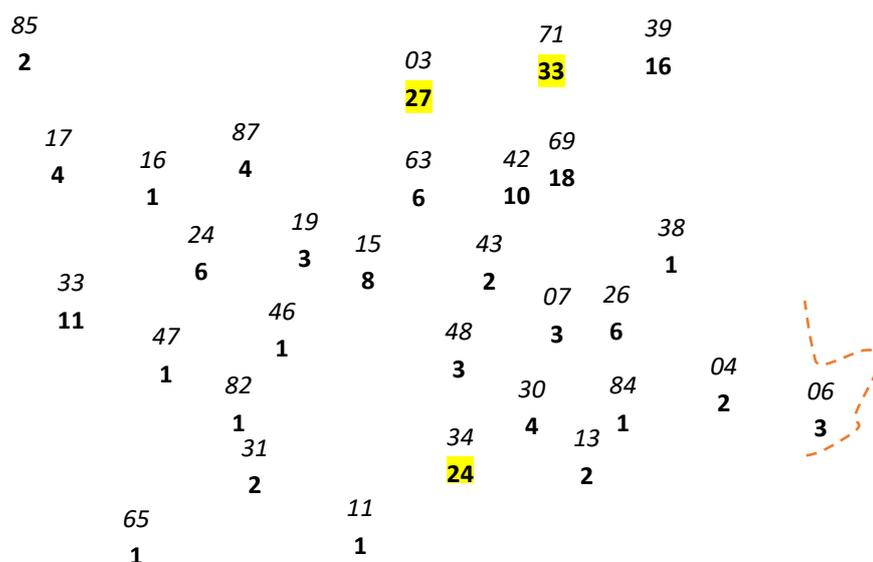
Si l'on compare la part que chacune des trois entités (l'ensemble des villages du haut de la commune, ceux du bas, et le Bourg), occupent dans la population globale (chiffres du recensement

médian de 1891) et dans l'ensemble des migrants dont nous avons dressé le tableau, on voit que les migrants sont surreprésentés dans le haut (62% des migrants et 46% de la population), sous-représentés dans le bas (23% des migrants contre 36% de la population) alors que le Bourg, à la jonction des deux territoires, a un ratio presque équilibré (18 et 15 %). Mais tempérons toutefois le propos en faisant remarquer que l'émigration est loin d'être absente du bas de la commune, et qu'il était même des villages où elle était importante. Sannat terre de contrastes, terre de transition, n'oublions pas que dans l'est du département, le sud était très maçonant, le nord, l'était peu, et Sannat est au centre. Mais son tropisme historique rattache notre commune au sud, de notre ComCom actuelle au Franc-Aller du Moyen-âge dont elle était une enclave, et il en fait donc une terre de maçons.

2. Destinations des migrants

2.1. Par départements





- 02 : Aisne
- 03 : Allier
- 04 : Alpes-de-Haute-Provence
- 06 : Alpes-Maritimes
- 07 : Ardèche
- 08 : Ardennes
- 10 : Aube
- 11 : Aude
- 13 : Bouches-du-Rhône
- 14 : Calvados
- 15 : Cantal
- 16 : Charente
- 17 : Charente-Maritime
- 18 : Cher
- 19 : Corrèze
- 21 : Côte-d'Or
- 24 : Dordogne
- 25 : Doubs
- 26 : Drôme
- 27 : Eure
- 28 : Eure-et-Loir
- 29 : Finistère
- 30 : Gard
- 31 : Haute-Garonne
- 33 : Gironde
- 34 : Hérault
- 35 : Ille-et-Vilaine
- 36 : Indre
- 38 : Isère
- 39 : Jura
- 42 : Loire
- 43 : Haute-Loire
- 44 : Loire-Atlantique
- 45 : Loiret
- 46 : Lot
- 47 : Lot-et-Garonne
- 48 : Lozère
- 50 : Manche
- 51 : Marne
- 52 : Haute-Marne
- 53 : Mayenne
- 54 : Meurthe-et-Moselle
- 55 : Meuse
- 56 : Morbihan
- 58 : Nièvre
- 59 : Nord
- 60 : Oise
- 61 : Orne
- 62 : Pas-de-Calais
- 63 : Puy-de-Dôme
- 65 : Hautes-Pyrénées
- 69 : Rhône
- 70 : Haute-Saône
- 71 : Saône-et-Loire
- 72 : Sarthe
- 75 : Paris
- 76 : Seine-Maritime
- 77 : Seine-et-Marne
- 78 : Yvelines
- 80 : Somme
- 82 : Tarn-et-Garonne
- 84 : Vaucluse
- 85 : Vendée
- 87 : Haute-Vienne
- 88 : Vosges
- 89 : Yonne
- 90 : Territoire de Belfort
- 91 : Essonne
- 92 : Hauts-de-Seine
- 93 : Seine-Saint-Denis
- 94 : Val-de-Marne
- 95 : Val d'Oise

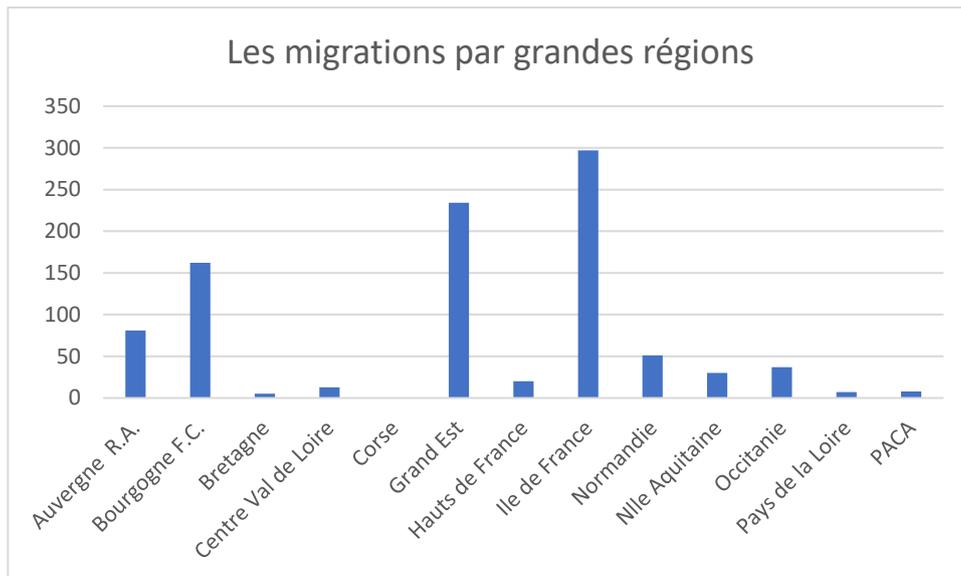
Les départements vides de chiffres sont ceux qui n'ont accueilli aucun des migrants sannatois répertoriés dans notre tableau. Ceux qui sont surlignés en jaune sont les départements où s'effectuèrent plus de 20 migrations. La Moselle, qui aurait probablement accueilli beaucoup de migrants fut allemande de 1871 à 1918, ainsi que le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

De la répartition par département se dégagent deux impressions apparemment contradictoires, la dispersion et la concentration. Dispersion car on trouve des maçons sannatois dans 71 départements métropolitains (sur un total de 93), et s'ajoutent même 2 migrations en Belgique, 2 en Suisse et 1 en Algérie. Concentration, car les départements qui accueillent le plus de migrants se situent dans deux zones géographiques, la Région Parisienne et le quart Nord-Est de la France. Un seul département du reste de la France recense plus de 20 migrations, il s'agit de l'Hérault, avec en particulier la ville de Sète. Cette concentration apparait nettement si on regroupe les départements par grandes régions telles qu'elles ont été dessinées par la réforme de 2015.

2.2. Répartition des migrations par grandes régions actuelles

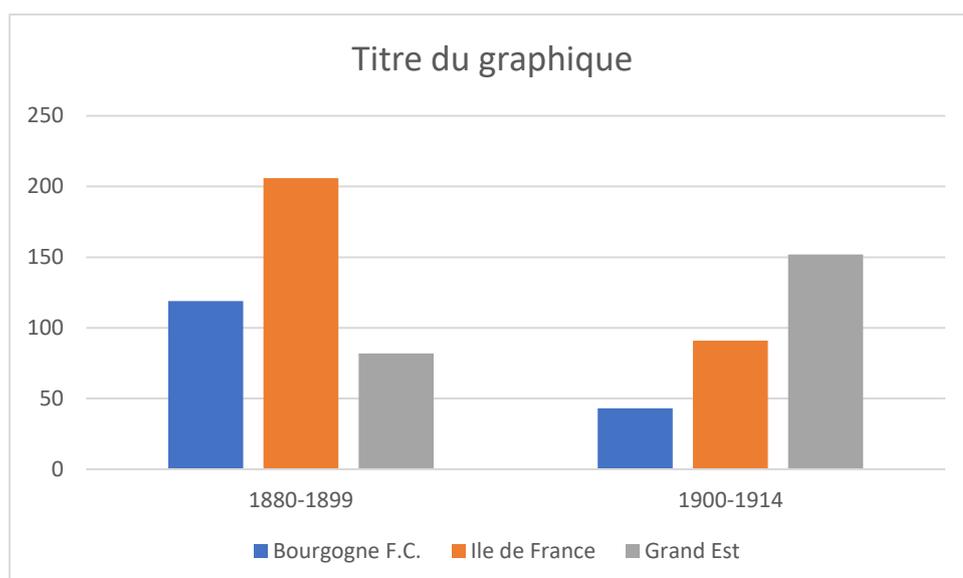
Nombre de migrations par groupes de 5 ans

Région	1880-84	1885-89	1890-94	1895-99	1900-04	1905-09	1910-14	Total
Auvergne Rhône-Alpes	9	8	13	18	11	13	9	81
Bourgogne Franche-Comté	17	40	34	28	16	15	12	162
Bretagne	1	2	0	1	1	0	0	5
Centre Val de Loire	0	5	1	0	3	3	1	13
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Est	8	3	28	43	56	46	50	234
Hauts de France	2	0	4	0	3	3	8	20
Ile de France	36	49	54	67	36	21	34	297
Normandie	2	8	21	13	4	0	3	51
Nlle Aquitaine	0	3	5	11	4	3	4	30
Occitanie	3	0	8	8	4	10	4	37
Pays de la Loire	0	0	0	1	0	3	3	7
PACA	0	1	1	0	2	2	2	8
Total	78	119	169	190	140	119	129	945

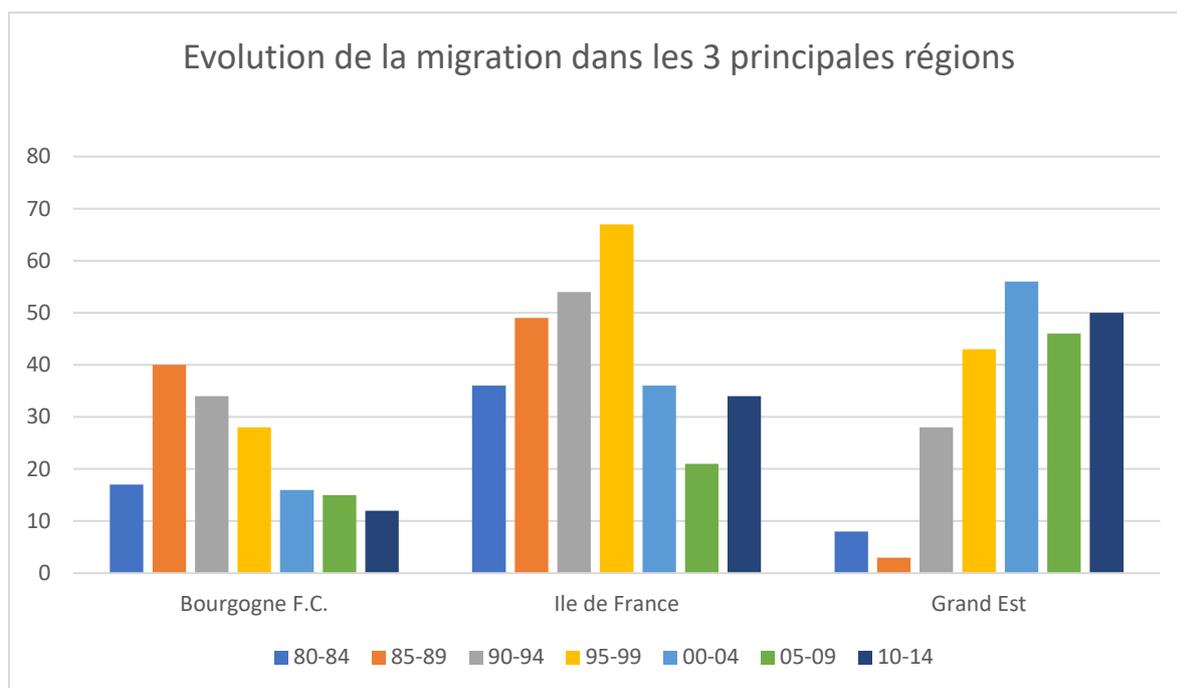


Deux régions se détachent nettement : l'Ile-de-France, qui, probablement pour la grande majorité des communes maçonnantes creusoises, se situe en tête du classement tant l'attraction de Paris était forte, et la région Grand-Est qui regroupe les anciennes régions Lorraine, Champagne-Ardenne et Alsace (cette région étant amputée à l'époque de la Moselle et des deux départements alsaciens). Deux départements émergent et totalisent les $\frac{3}{4}$ des migrations de ce grand ensemble, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. Deux autres régions occupent une place notable, la région Bourgogne-Franche-Comté, grâce à 3 départements bourguignons : Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Nièvre, et dans une moindre mesure Auvergne-Rhône-Alpes, grâce à un département auvergnat très proche, l'Allier, et un département Rhône-Alpin qu'on s'étonne de voir en si mauvaise position, le Rhône. (13^{ème} rang des départements). Surprise, car traditionnellement on explique que les maçons de l'est du département migraient en nombre important vers Lyon. Cela est certainement vrai pour le sud-est du département, mais pour nous, qui sans être au nord, ne sommes déjà plus au sud, la Bourgogne et la Lorraine étaient plus attractives.

Attachons-nous particulièrement à ces trois régions qui concentrent près de 90% des migrations sannatoises dans cette période.



Dans un premier temps, qui correspond à la fin du 19^{ème} siècle, l'Ile de France a été la principale destination de nos migrants. Ce fut certainement le cas lors de nombreuses décennies antérieures, tant les chantiers furent importants, particulièrement avec la transformation de Paris voulue par Napoléon III et son préfet Haussmann, puis poursuivie par la III^{ème} République, et parallèlement avec la Révolution industrielle qui vit la ville et sa banlieue se couvrir d'usines, d'entrepôts et d'immeubles d'habitation. Ce dynamisme de la construction allait connaître un net ralentissement à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Parallèlement la partie de Lorraine restée française, connaissait un grand essor économique et se dotait de nombreuses mines, usines, et logements ouvriers. Ce fut le cas dans deux départements en particulier, les Vosges et la Meurthe et Moselle. Dans les Vosges, il s'agit de l'industrie textile (filatures et tissages) qui existait déjà avant 1870 au fond des vallées où elle bénéficiait de la force motrice des cours d'eau, mais qui fut renforcée progressivement par l'arrivée d'industriels et d'ouvriers qui fuyaient l'Alsace occupée, et qui profita de la colonisation qui lui ouvrait d'immenses marchés. Pour la Meurthe-et-Moselle, nouveau département né en 1871 de la fusion de la Meurthe avec ce que les Allemands nous avaient laissé de la Moselle, c'est l'exploitation de la richesse minière du sous-sol, le minerai de fer, et dans une moindre mesure le sel, qui allait permettre un formidable essor de l'industrie métallurgique et chimique. Il fallait des maçons pour construire les infrastructures, les usines, les logements, et même les fortifications et les casernes dont la région se couvrit pour faire face à l'ennemi germanique.



L'évolution plus fine par groupes de 5 ans montre très bien la baisse d'attractivité de l'Ile de France au début du 20^{ème} siècle et la forte augmentation de celle du Grand-Est, surtout de la Lorraine à partir des années 1890. La découverte d'un nouveau procédé (dit Thomas du nom de son inventeur) permit à partir des années 1880-1890 d'utiliser, et donc d'extraire, le minerai de fer (dit « minette ») du très important gisement dont les Allemands croyaient nous avoir privés en annexant le pied de la côte de Moselle. L'exploitation de nouveaux puits de mine depuis le haut du plateau, tout au long de ce gisement, des environs de Nancy jusqu'à la frontière luxembourgeoise, permit de faire surgir des hauts-fourneaux et des laminoirs qui en 1913 fournissaient plus des 2/3 de l'acier français. C'est à ce grand mouvement d'industrialisation que participèrent nos maçons Sannatois.

La métallurgie lorraine remplaçait alors la métallurgie bourguignonne qui avait connu ses beaux jours quelques décennies plus tôt, dans les départements de la Nièvre, de la Côte-d'Or et surtout de la Saône-et-Loire autour du Creusot et du bassin de Montceau-les-Mines, et constituait ainsi le nouvel Eldorado des maçons sannatois.

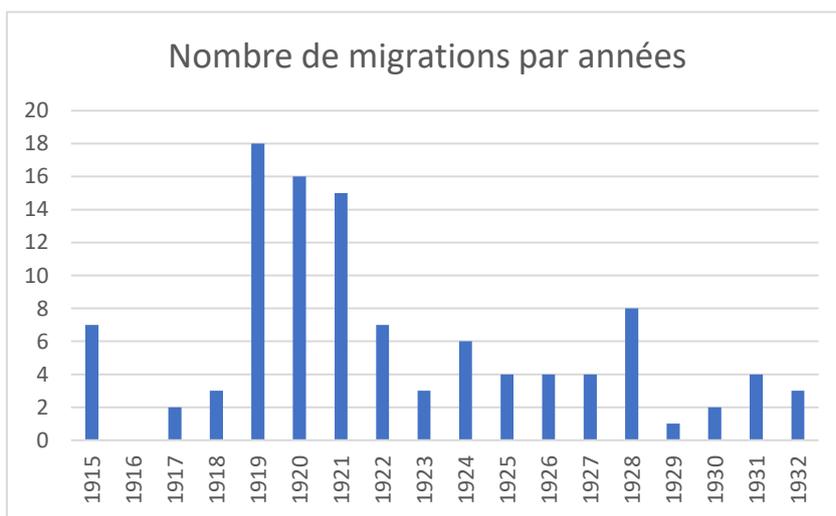
Quelques petites remarques complémentaires un peu subjectives que l'on peut faire en détaillant les migrations, sans qu'un calcul précis ait été effectué :

On trouve des maçons qui ont beaucoup diversifié leurs migrations, comme Gabriel Maraud, François et Paul Riffat, ou Anatole Valluche, en sillonnant la

France du nord au sud. D'autres ont été d'une fidélité quasi-absolue à une ville, comme Joseph Trépardoux au Creusot, ou Alexis Chirade à Sète. Mais globalement, la tendance fut de retourner dans la même région, souvent en changeant de ville, comme si on restait fidèle à un certain environnement, tout en changeant localement en fonction des possibilités d'embauche. Lorsqu'on migre dans une très grande ville comme Paris, on peut rester fidèle à la ville même, on y trouve toujours de l'emploi. C'est en partie vrai pour Nancy également. Enfin les lieux de décès, décès non prématurés, qui surviennent bien après les derniers changements de domicile, montrent que le dernier domicile connu a été pour certains définitif. C'est-à-dire que la migration temporaire s'est transformée en migration définitive, souvent dans un département ou une ville qu'on avait appris à connaître, et à aimer... à moins que ce soit une personne du sexe opposé qu'on y ait aimée, et épousée.

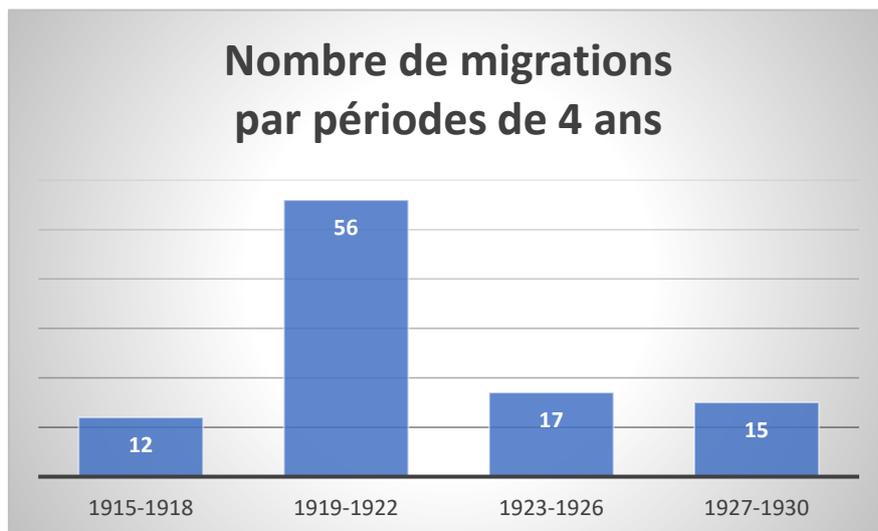
Annexe : La migration d'après-guerre.

On peut en partie la cerner avec les fiches matricules. Certes elles cessent avec la classe 1921, mais elles enregistrent des changements de domicile au-delà. Bien sûr il faut chercher à distinguer ceux qui semblent être de simples exodes définitifs, dont on sait qu'ils devinrent de plus en plus nombreux entre les deux guerres, des migrations temporaires qui subsistaient encore.



On peut dénombrer 108 de ces dernières pour la période 1915-1932. C'est assez surprenant, mais il semble bien que des migrations aient encore eu lieu pendant la guerre : 7 en 1915, 2 en 1917 et 3 en 1918, certes

dans des départements assez éloignés du front.



Si l'on regroupe par périodes de 4 ans, on se rend compte que les migrations, quoique très inférieures à ce qu'elles étaient avant-guerre, furent encore assez nombreuses dans les années qui suivirent

immédiatement la guerre (1919-1922).

Si l'on considère la liste des départements qui ont accueilli le plus de migrants pendant toute cette période, on comprend facilement le pic 1919-1922. Ce sont l'Aisne (15 migrations) la Meurthe et Moselle (11) et la Marne (9). Des départements, théâtre des combats, qui furent gravement endommagés par la guerre. Les maçons sannatois, comme sans doute d'autres maçons creusois participèrent à la reconstruction du Nord et de l'Est du pays dévastés. S'ajoute, Paris, toujours Paris : 12 migrations dans la ville et 10 dans la petite couronne. Pour cette dernière région on constate qu'assez vite la migration se transforme en émigration définitive.

Ainsi prenait fin ce grand moment d'histoire creusoise...et sannatoise.

Jean-Pierre Buisson

Avec la collaboration d'Anne-Marie Maletterre Delage pour l'enregistrement des fiches matricules.